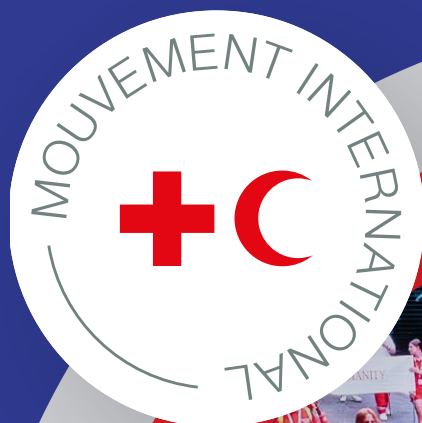




Conseil des Délégués de 2026

3-4 décembre 2026, Genève

Unis pour l'humanité

Note de synthèse

Le Conseil des Délégués de 2024 et la XXXIV^e Conférence internationale ont démontré que ce qui fait la force du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, c'est son unité, sa mission et ses Principes fondamentaux.

En 2026, le Conseil des Délégués se tiendra une fois de plus à un moment décisif. En tant que Mouvement, nous devons faire front pour relever les défis qui s'annoncent et organiser cette session sous le thème « Unis pour l'humanité » – un appel lancé à point nommé pour renforcer notre cohésion et nous inciter à garder le cap alors que nous nous trouvons à affronter des situations complexes et à mobiliser nos efforts afin de continuer à mener une action humanitaire efficace et fondée sur des principes.

À l'heure où sont rédigées ces lignes, nous assistons au démantèlement du système humanitaire international – un démantèlement qui s'opère à travers des coupes budgétaires drastiques ainsi que la politisation et la privatisation de l'aide, tout cela sur fond de critique et de remise en cause de l'action humanitaire. Il n'en demeure pas moins que les besoins humanitaires ne cessent d'augmenter. On compte aujourd'hui plus de 130 conflits armés en cours ; et en 2024, on a dénombré 393 catastrophes liées à des aléas naturels, plus de 122 millions de personnes déplacées dans le monde, et au moins dix épidémies ayant touché plusieurs pays. Cette réalité est exacerbée par la remise en question des normes et des cadres juridiques qui sous-tendent notre action, les hostilités se déroulant de plus en plus au mépris absolu de la vie et de la dignité humaines, et les travailleurs humanitaires se retrouvant régulièrement pris pour cible. Pour ces derniers, 2024 a été l'année la plus meurtrière jamais enregistrée, avec un nombre de victimes qui continue de croître à un rythme alarmant.

La superposition de ces crises exerce une pression immense sur des systèmes déjà fragiles, faisant croître les besoins humanitaires et nuisant gravement à la sécurité, au bien-être et à la résilience des populations touchées. Cela rend également difficile le déploiement d'une action humanitaire efficace à grande échelle, avec des défis particuliers liés aux interventions dans les centres urbains, où vit actuellement plus de la moitié de la population mondiale.

Le Conseil des Délégués de 2026 aura pour objectif de renforcer et de mettre en évidence les atouts propres à notre Mouvement – fondés sur la complémentarité de nos rôles et mandats respectifs, sur notre ancrage local et notre proximité avec les personnes touchées, sur notre influence au niveau mondial et sur nos Principes fondamentaux – afin qu'il reste un partenaire de choix et de confiance et qu'il continue de jouer un rôle prééminent dans l'élaboration des normes et des pratiques humanitaires.

La présente note de synthèse marque le début d'un processus de consultation itératif qui reposera sur la mobilisation et la participation active des Sociétés nationales. À travers l'échange de réflexions, d'idées et de retours d'expérience, nous souhaitons créer ensemble un ordre du jour qui reflète véritablement les priorités de toutes les composantes du Mouvement. Les co-organisateurs sont impatients de recevoir vos commentaires et suggestions au sujet de cette note, qui serviront de base pour l'élaboration de l'ordre du jour du Conseil des Délégués.

PRÉPARATION DU CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE 2026

Renforcer notre action collective

Comprendre le monde d'aujourd'hui – façonner le Mouvement de demain

La prochaine session du Conseil des Délégués offrira l'occasion de réfléchir aux mesures nécessaires pour que le Mouvement demeure un acteur humanitaire de premier plan guidé par des principes dans un monde fragmenté et multipolaire, où les normes et l'action humanitaires sont remises en cause et de moins en moins respectées. Le Mouvement doit tirer parti de la diversité et de la complémentarité de toutes ses composantes afin de renforcer le respect de la dignité humaine, du droit international humanitaire (DIH) et de l'action humanitaire fondée sur des principes. Les participants seront amenés à réfléchir à la manière d'améliorer encore l'action collective du Mouvement, en s'appuyant sur les mandats et les capacités de toutes ses composantes et en tenant compte du rôle central des Sociétés nationales en tant qu'auxiliaires de leurs pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Les axes suivants pourraient faire l'objet de réflexions particulières au sein du Mouvement : l'amélioration collective de l'impact de nos opérations en faveur des personnes touchées ; l'optimisation de la mobilisation de ressources dans un environnement où celles-ci sont limitées ; l'application des Principes fondamentaux dans le contexte des avancées technologiques ; la promotion d'un environnement propice à la paix ; la protection des données ainsi que l'utilisation et le partage responsables de celles-ci.

Il s'agit de saisir cette occasion avec détermination et avec l'ambition commune de faire en sorte que le Mouvement soit à la hauteur de la tâche dans un monde qui change rapidement, tout en restant fidèle aux Principes fondamentaux qui orientent son action humanitaire au niveau mondial.

Renforcer la culture de respect du DIH – le Mouvement va de l'avant

Les réunions statutaires de 2019 et de 2024 ont mis en relief le rôle essentiel des composantes du Mouvement s'agissant de promouvoir l'application du DIH et ont appelé l'attention sur l'importance d'une approche unifiée au sein du Mouvement pour instaurer une culture universelle de respect du DIH et relever les défis contemporains auxquels il se heurte.

Afin de garantir un impact humanitaire durable, notamment en promouvant la pertinence et le respect du DIH, un engagement et des investissements à long terme sont nécessaires de la part de toutes les composantes du Mouvement.

La prochaine session du Conseil des Délégués tracera des voies possibles pour permettre à l'ensemble des composantes de contribuer collectivement – en fonction des mandats, rôles, responsabilités et capacités de chacune – à la mise en œuvre de la résolution 1 de la Conférence internationale de 2019, intitulée « S'approprier le DIH : Feuille de route pour améliorer la mise en œuvre nationale du droit international humanitaire », et de la résolution 1 de la Conférence internationale de 2024, intitulée « Instaurer une culture universelle de respect du droit international humanitaire ». Pour ce faire, une feuille de route quadriennale sera élaborée conjointement par les participants.

Dans la feuille de route, il sera notamment question de créer des outils conjoints pour favoriser une meilleure application du DIH ; de mettre en place un soutien entre pairs aux niveaux national, régional et mondial ; d'échanger de bonnes pratiques en ce qui concerne le DIH par le biais d'une plateforme conjointe ; et de réfléchir à des priorités communes en matière de communication sur le DIH, que chaque composante du Mouvement pourrait poursuivre de façon complémentaire dans ses discussions avec les pouvoirs publics concernés. Ce document jettera les bases d'un dialogue plus approfondi et mieux coordonné en matière de DIH, renforçant ainsi la capacité collective du Mouvement à promouvoir ce droit partout dans le monde.

Protéger les travailleurs humanitaires

Le Conseil des Délégués de 2026 s'exprimera d'une seule voix pour demander instamment que la protection, la sûreté et la sécurité des volontaires et du personnel humanitaires, ainsi que du personnel médical, soient considérées comme une responsabilité partagée et non négociable. Les discours de solidarité doivent se traduire en actions concrètes. Le Mouvement tient à honorer le souvenir des collègues disparus en se tenant fermement aux côtés de celles et ceux qui continuent de faire leur travail. Il entend aussi prendre clairement position pour que la sécurité de ces personnes ne soit pas une exception, mais bien plutôt la norme.

Faire face aux informations préjudiciables

La diffusion d'informations préjudiciables ne se répercute pas seulement sur les personnes et les communautés touchées par des crises ; elle compromet aussi la capacité des organisations humanitaires à leur venir en aide efficacement. Dans de nombreuses circonstances, les personnes touchées par des conflits ou des catastrophes sont les premières à subir les effets de ces informations, que ce soit parce qu'elles limitent leur accès à l'aide, parce qu'elles les exposent encore davantage à la stigmatisation ou à la violence, ou parce qu'elles sapent leur confiance dans les personnes qui s'efforcent de les aider.

Plusieurs campagnes récentes ciblant des composantes du Mouvement ont montré combien des discours toxiques peuvent compromettre non seulement la sécurité des volontaires et du personnel, mais également l'efficacité et la continuité de l'action humanitaire. D'où la nécessité de faire de la lutte contre les informations préjudiciables une priorité pour le Mouvement tout entier.

Le Mouvement doit élaborer une approche commune, fondée sur des données factuelles et centrée sur les personnes, afin de renforcer la résilience et la capacité d'action des communautés touchées, de contribuer à préserver l'accès humanitaire et de réunir les conditions nécessaires à une action humanitaire fondée sur des principes dans un monde numérique et polarisé. Pour pouvoir protéger les personnes auxquelles il vient en aide tout en protégeant celles qui apportent cette aide, le Mouvement peut s'appuyer sur sa présence partout dans le monde, sur ses valeurs, sur sa capacité à dialoguer avec les États et sur son solide socle de confiance.

Renforcer la résilience des communautés urbaines – la voie à suivre

L'urbanisation progresse rapidement ; les espaces verts et les forêts sont remplacés par des bâtiments, les collines et les zones humides se tapissent d'habitations sauvages, et les zones urbaines existantes deviennent de plus en plus vulnérables. Ces transformations se produisent souvent en dehors d'une réglementation adaptée ou au mépris des règles existantes, ce qui crée, dans les villes, des vulnérabilités complexes et interconnectées. La conjonction de crises, la croissance démographique rapide et le développement d'implantations sauvages font peser une pression immense sur les systèmes urbains. Et les faiblesses en matière de gouvernance viennent encore aggraver ces problèmes, qui affectent les communautés marginalisées de façon disproportionnée.

En réponse, le Mouvement, dans le cadre du Conseil des Délégués de 2022, s'est engagé à renforcer la résilience des communautés urbaines, et a pris acte du caractère vulnérable des centres urbains tout en reconnaissant que les villes sont des plateformes d'innovation. Les Sociétés nationales participent activement à la fourniture de services quotidiens dans les contextes urbains, intervenant à la suite d'aléas de diverse nature et collaborant avec les secteurs public et privé, ainsi qu'avec les communautés locales. Leur présence fiable, leur souplesse et leurs capacités multisectorielles font qu'elles sont particulièrement bien placées pour mobiliser des volontaires et déployer des activités efficaces et localisées dans les zones urbaines.

Le Conseil des Délégués de 2026 offre une occasion décisive de réaffirmer notre volonté de positionner les Sociétés nationales comme des partenaires de choix, ainsi qu'en tant qu'acteurs essentiels au niveau local pour renforcer la résilience urbaine à travers une action efficace fondée sur des principes. Cela passera par l'adoption des principes d'action dont il est question dans la résolution du Conseil des Délégués de 2022.

Distinctions décernées par le Mouvement

Le Conseil des Délégués de 2026 honorera les lauréats de la Médaille Henry Dunant, du Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité, ainsi que de la Médaille du Mouvement pour les liens familiaux.

VERS LA XXXV^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Il est impossible de prédire à quoi le paysage humanitaire et l'environnement multilatéral ressembleront dans quatre ans. Mais il ne fait aucun doute que le monde, quoi qu'il arrive, aura toujours besoin d'un Mouvement uni et guidé par des principes, capable d'agir concrètement et efficacement pour influencer sur l'élaboration des normes et offrir des services humanitaires de qualité aux communautés.

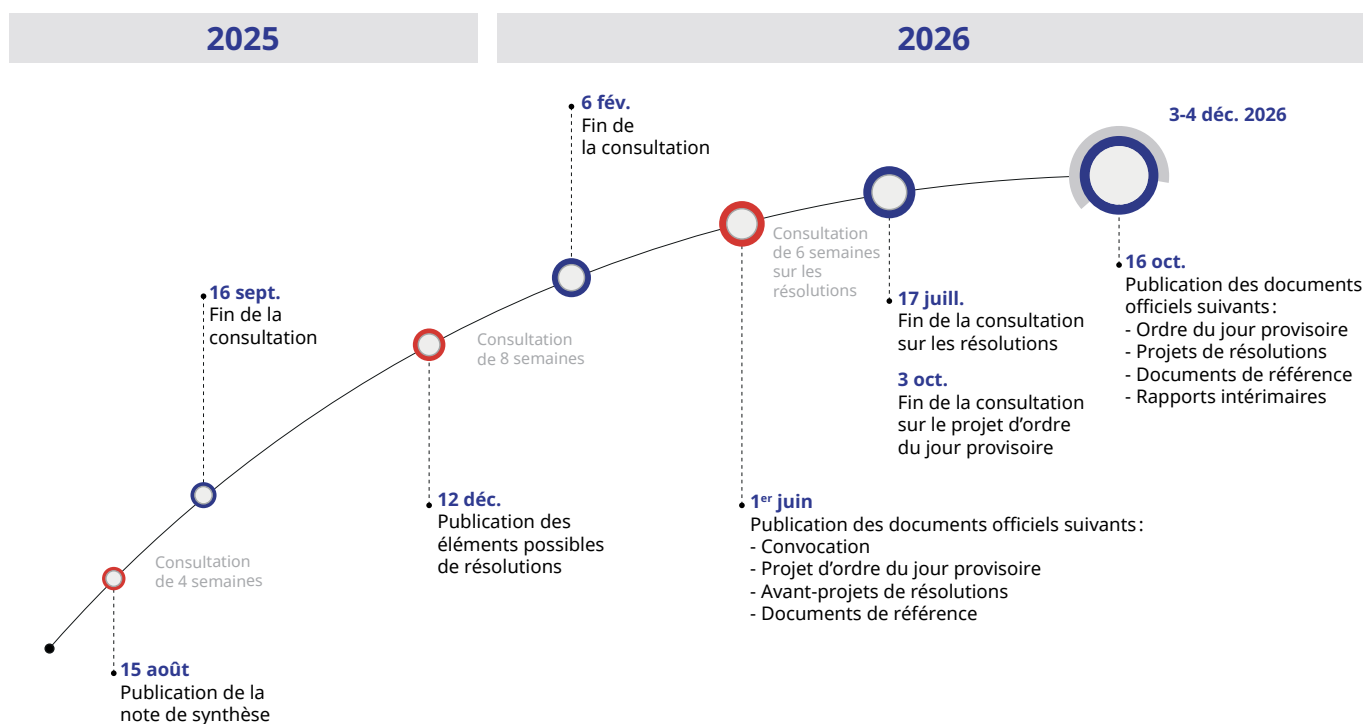
L'esprit dans lequel se tiendra le Conseil des Délégués de 2026 et les résultats obtenus constitueront d'importants jalons vers la XXXV^e Conférence internationale et permettront de positionner le Mouvement comme un partenaire fiable, actif à la fois à l'échelon local et mondial, vis-à-vis des États parties aux Conventions de Genève.

VERS LE CONSEIL DES DÉLÉGUÉS : JOUEZ UN RÔLE ACTIF

Les thèmes traités pendant le Conseil des Délégués de 2026 et les résultats qui en découleront seront le fruit d'un processus de consultation inclusif et participatif, dont les étapes essentielles sont indiquées ci-dessous.

Étape	Date de publication	Délai pour la réception des commentaires
Note de synthèse	15 août 2025	16 septembre 2025
Éléments possibles de résolutions	12 décembre 2025	6 février 2026
Envoi des documents officiels suivants :	1 ^{er} juin 2026	→ 17 juillet 2026 pour les résolutions et les documents de référence → 3 octobre 2026 pour le projet d'ordre du jour provisoire
→ Convocation		
→ Projet d'ordre du jour provisoire		
→ Avant-projets de résolutions et documents de référence		
Envoi des documents officiels suivants :	16 octobre 2026	
→ Ordre du jour et programme provisoires		
→ Projets de résolutions et documents de référence		
→ Rapports intérimaires		
Conseil des Délégués de 2026	3-4 décembre 2026	

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS DE 2026



Afin de vous aider à formuler vos commentaires et suggestions liés à la présente note de synthèse, nous vous invitons à réfléchir aux questions suivantes :

- Les thèmes traités dans la présente note de synthèse reflètent-ils les **priorités**, les **défis** et les **aspirations** du Mouvement ?
- Manque-t-il des éléments qui mériteraient l'attention du Conseil des Délégués en 2026 ?
- Quels résultats attendriez-vous du Conseil des Délégués sur les sujets proposés ?

Merci de soumettre vos commentaires par écrit **au plus tard le 16 septembre 2025** à l'adresse : conferences@rcrcconference.org.

Vos avis et commentaires sont essentiels pour faire en sorte que le Conseil des Délégués soit une plateforme véritablement collective, qui nous permette de renforcer encore notre unité et notre impact.



